



Le Colbert
12 Cours Commandant Fratacci
76 600 Le Havre
www.one-line.com

Le Havre, le 17 Février 2022

Cher client,

L'AMS (advanced manifest submission) Mexique se durcit à compter du 1^{er} mars 2022.

Les manifestes seront systématiquement transmis aux douanes mexicaines avant embarquement de la marchandise au port de chargement.

Cette nouvelle réglementation nous impose donc de mettre en place une clôture documentaire spécifique sur cette destination, à savoir 48h avant l'ETA au POL.

Vos instructions de BL devront être transmises en temps et reprendre notamment les TAX ID des shipper, consignee et notify.

Sans ces informations, nous nous exposons à de lourdes sanctions financières pouvant aller jusqu'à 5750\$ par BL.

Nous serons par conséquent contraints de reporter les bookings dont les éléments ne seront pas communiqués au moment de l'AMS.

Merci par avance,

Cordialement

Olivier MONMARIN

Customer Service - Export Process Team Leader France